

SÉANCE ORDINAIRE du conseil municipal tenue lundi, le 7 avril 2014 à 20 h au local de l'Âge d'or des Éboulements, sous la présidence de Monsieur Pierre Tremblay, maire et à laquelle il y avait quorum.

Présences : Diane Tremblay  
Sylvie Bolduc  
Emmanuel Deschênes  
Pierre Tremblay, conseiller  
Ruth Tremblay  
Régis Pilote

1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 3 MARS 2014
3. ADOPTION DES COMPTES
4. DÉPÔT DES RAPPORTS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2013
5. DÉPÔT MODIFICATION AU RÔLE
6. AVIS DE MOTION « RÉGLEMENT PERMETTANT LA CIRCULATION DES VTT SUR CERTAINS CHEMINS MUNICIPAUX »
7. DEMANDE SIGNATURE D'UNE ENTENTE DE PARTENARIAT FISCAL
8. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE (AGA) DE L'ASSOCIATION DES PLUS BEAUX VILLAGES DU QUÉBEC
9. CONGRÈS ADMQ
10. SIGNATURE DE LA CONVENTION – SERVICE DE PERCEPTION DE COMPTES – CAISSE DESJARDINS CAP-MARTIN DE CHARLEVOIX
11. SIGNATURE DU PROTOCOLE DE LA CRAVATE ROSE
12. DEMANDE AU MTQ POUR L'ÉTABLISSEMENT D'UNE ZONE SCOLAIRE SUR LA ROUTE DU FLEUVE
13. COMPÉTITION DE LUGE DE RUE ET DE PLANCHE À ROULETTE
14. MOTION DE FÉLICITATIONS ANTONY DESCHÊNES
15. DÉJEUNER DE LA CHAMBRE DE COMMERCE
16. GALA DE LA RÉUSSITE 2013-2014 DU CENTRE D'ÉTUDES COLLÉGIALES EN CHARLEVOIX
17. DEMANDE DE DON :
  - RANDONNÉE MOTO DI-TED-2014
  - CLUB DE SKI DE FOND
  - MUSÉE MARITIME « LES FÊTES DE LA MER »
  - COLLOQUE ADMQ
  - REPAS BÉNÉFICE DU CAMP LE MANOIR
18. REPRÉSENTATION
19. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

#### **63-04-14 Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Ruth Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour soit accepté.

#### **64-04-14 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 mars 2014**

Il est proposé par Diane Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers que le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 mars 2014 soit accepté.

## 65-04-14 Approbation des comptes

Il est proposé par Régis Pilote et résolu à l'unanimité des conseillers que les comptes tels que décrits ci-dessous soient payés.

### GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATION

BELL CANADA	207.47 \$
BELL MOBILITÉ CELL. GB: 19.44 LG: 19.44 PT19.44	58.32 \$
CANADA POST CORPORATION	235.46 \$
CAMP LE MANOIR	1 149.75 \$
CORPORATE EXPRESS	307.70 \$
DÉPANNEUR ROBIN TREMBLAY	60.22 \$
EQUIP. BUR PORTNEUF CHAMPLAIN	202.24 \$
EQUIPEMENT GMM	780.56 \$
FONDS DE L'ÉVALUATION FONCIÈRE	44.00 \$
GROUPE ULTIMA	784.00 \$
HYDRO-QUÉBEC	1 076.57 \$
INFO SERVICES RÉSEAU TEK INC	68.99 \$
LES EXTINCTEURS CHARLEVOIX	738.40 \$
MARYAN ENR	190.00 \$
MRC DE CHARLEVOIX	505.42 \$
PUBLICATIONS DU QUÉBEC	23.12 \$
RAM GESTION D'ACHATS	620.25 \$
RESTO-BOUTIQUE LA TABLE	96.01 \$
SONIC	3 368.06 \$
VISA (FLEURS ET CADEAUX DES DUCHESSES)	200.00 \$
	<hr/>
	<b>10 716.54 \$</b>

### SECURITÉ PUBLIQUE

ARÉO FEU	17 011.16 \$
BELL MOBILITÉ	387.12 \$
BOUCHARD ET GAGNON	1 943.04 \$
GARAGE EDMOND BRADET	2 352.58 \$
HELOC	71.28 \$
HYDRO-QUÉBEC	1 601.49 \$
SAAQ	2 280.75 \$
SONIC	1 113.60 \$
THIBAUT ET ASSOCIÉS (L'ARSENAL)	570.33 \$
BRIGADE DES POMPIERS	1 892.16 \$
	<hr/>
	<b>29 223.51 \$</b>

### VOIRIE-TRANSPORT

BOIVIN BERNARD	1 705.00 \$
COMMUNICATION CHARLEVOIX	421.08 \$
DÉPANNEUR ROBIN TREMBLAY	5.74 \$
ESSO	3 328.65 \$
FQM (TRANSPORT DE PIÈCES)	20.67 \$
GARAGE DUFOUR LA MALBAIE	132.68 \$
GARAGE EDMOND BRADET	3 231.34 \$
GARAGE MARTIN GAUDREAU	1 178.49 \$
HYDRO-QUÉBEC	1 003.86 \$
LES PRODUITS OPTI-MAX	277.08 \$
MARC TREMBLAY	440.00 \$
SAAQ	2 246.16 \$
SIMARD SUSPENSIONS	1 080.75 \$
VITRERIE COTÉ INC.	367.58 \$
	<hr/>
	<b>15 439.08 \$</b>

### ECLAIRAGE DE RUE

HYDRO-QUÉBEC	165.56 \$
--------------	-----------

HYDRO-QUÉBEC	1 752.66 \$
S. COTÉ ÉLECTRIQUE	1 632.08 \$
	<b>3 550.30 \$</b>
<b>GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES</b>	<b>55 800.00 \$</b>
<b><u>AQUEDUC</u></b>	
CONSTRUCTION MP	1 122.92 \$
HYDRO-QUÉBEC	2 216.45 \$
MAXXAM ANALYTIQUE	277.69 \$
PLOMBERIE GAUDREAU INC.	1 334.29 \$
PRODUITS SANITAIRES RIVE-NORD	144.79 \$
SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE D'ASS. DES EAUX	5 032.66 \$
	<b>10 128.80 \$</b>
<b><u>ASSAINISSEMENT DES EAUX</u></b>	
BELL CANADA	96.78 \$
CLAUDE GAUTHIER (KM motoneige)	364.00 \$
FQM	41.88 \$
GAÉTAN BOLDUC INC.	870.36 \$
HYDRO--QUÉBEC	2 884.02 \$
MAXXAM ANALYTIQUE	110.74 \$
	<b>4 367.78 \$</b>
<b><u>FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE</u></b>	
FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE	<b>2 628.50 \$</b>
<b><u>LOISIRS ET CULTURE</u></b>	
BELL CANADA	104.09 \$
ÉBÉNISTERIE ADÉLARD TREMBLAY	816.32 \$
HYRO-QUÉBEC	784.74 \$
VITRERIE CÔTÉ	231.15 \$
	<b>1 936.30 \$</b>
<b><u>DONS</u></b>	
FLEURISTE CÉLINE	42.54 \$
DÉPANNEUR ROBIN TREMBLAY	116.62 \$
CLUB DE SKI DE FOND	1 118.65 \$
ÉRIC BOUCHARD	47.00 \$
HEBDO CHARLEVOISIEN	582.93 \$
STÉPHANE HARVEY	109.50 \$
DANY CIMON	47.00 \$
	<b>2 064.24 \$</b>
<b>TOTAL</b>	<b>135 855.05 \$</b>

### **Dépôt des rapports financiers au 31 décembre 2013**

La directrice générale dépose les rapports financiers au 31 décembre 2013.

### **Dépôt modification au rôle**

La directrice générale dépose une modification au rôle, en date du 4 février 2014, portant celui-ci à 211 090 000 \$, soit une augmentation de 5 813 600 \$.

**66-04-14 Avis de motion « Règlement permettant la circulation des VTT sur certains chemins municipaux »**

Régis Pilote, conseiller, donne avis de motion de la présentation, lors d'une prochaine séance du conseil, d'un « règlement permettant la circulation des VTT sur certains chemins municipaux ».

**67-04-14 Demande de signature d'une entente de partenariat fiscal**

**CONSIDÉRANT** que l'Entente de partenariat fiscal et financier 2007-2013 entre le gouvernement du Québec et les municipalités est arrivée à échéance à la fin de 2013;

**CONSIDÉRANT** que cette entente s'inscrivait dans une volonté commune de modifier, dans un esprit de partenariat, les relations et les façons de faire entre le gouvernement et les municipalités en dotant celles-ci de revenus prévisibles et stables;

**CONSIDÉRANT** qu'en 2012, divers comités techniques ont été mis sur pied afin d'évaluer les différentes composantes, les modifications et les bonifications à être apportées à l'Entente ainsi que les modalités de répartition entre les municipalités;

**CONSIDÉRANT** qu'en juin 2013, le gouvernement a soumis une proposition financière représentant 10,52 milliards de dollars comparativement à une première proposition représentant 10 milliards;

**CONSIDÉRANT** que, pour les membres de la Fédération québécoise des municipalités, cette dernière proposition se traduisait par des gains estimés à 317,4 millions de dollars par rapport à la proposition initiale;

**CONSIDÉRANT** que, de plus, les municipalités doivent supporter dès 2014 les impacts budgétaires des modifications comptables apportées au traitement des remboursements de la taxe de vente du Québec (TVQ), modifications ayant des impacts financiers majeurs pour une majorité de celles-ci, et ce, sans contreparties adéquates;

**CONSIDÉRANT** le fait que le rejet, par les autres intervenants municipaux, de cette proposition fut une erreur;

**CONSIDÉRANT** que le conseil d'administration de la Fédération québécoise des municipalités a adopté la résolution CA-2014-02-13/03 dans laquelle il sollicite l'appui des membres de la Fédération;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Ruth Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers,

**DE DEMANDER** au gouvernement du Québec de procéder dès maintenant à la signature d'une entente sur la base de la proposition du 7 juin 2013;

**DE TRANSMETTRE** copie de la résolution aux personnes suivantes : monsieur Philippe Couillard, premier ministre du Québec, monsieur Stéphane Bédard, chef intérimaire du parti Québécois, monsieur François Legault, chef de la Coalition avenir Québec, monsieur Éric Forest, président de l'Union des

municipalités du Québec, et monsieur Richard Lehoux, président de la Fédération québécoise des municipalités.

**68-04-14 Assemblée générale annuelle de l'Association des plus beaux villages du Québec**

Il est proposé par Sylvie Bolduc et résolu à l'unanimité des conseillers d'engager une somme de 1 500 \$, tout comme les autres municipalités concernées de la région de Charlevoix, dans le cadre de l'AGA de l'Association des plus beaux villages du Québec, qui se tiendra les 15 et 16 mai prochains dans Charlevoix.

**69-04-14 Congrès ADMQ**

Il est proposé par Diane Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers;

- d'autoriser Linda Gauthier, directrice générale, à participer au congrès de l'ADMQ qui aura lieu du 11 au 13 juin 2014 au Centre des Congrès de Québec et ce, au coût de 499 \$ excluant les taxes;
- de défrayer les coûts de transport et d'hébergement s'y rattachant.

**70-04-14 Signature de la convention – Service de perception de comptes – Caisse Desjardins Cap-Martin de Charlevoix**

Il est proposé par Régis Pilote et résolu à l'unanimité des conseillers,

- d'autoriser Linda Gauthier, directrice générale et Pierre Tremblay, maire, à signer la convention - Service de perception de comptes, - Caisse Desjardins Cap-Martin de Charlevoix, laquelle résilie et remplace la convention actuelle, échéant le 1<sup>er</sup> juillet 2014.

**71-04-14 Signature du protocole de la Cravate Rose**

**ATTENDU** que nous reconnaissons le déficit démocratique au sein des instances décisionnelles;

**ATTENDU** que nous croyons que c'est à l'avantage de tous et de toutes d'avoir des conseils municipaux représentatifs et égalitaires;

**ATTENDU** que la parité entre les femmes et les hommes engendre une gouvernance plus efficiente;

**EN CONSÉQUENCE**, suite aux délibérations du conseil, il est proposé par Ruth Tremblay que la municipalité s'engage à adopter des mesures concrètes afin de favoriser la parité au sein de ses instances décisionnelles.

Étant donné que les membres du conseil ne sont pas tous en accord avec la proposition, il est convenu de passer au vote :

Les conseillères Ruth Tremblay, Sylvie Bolduc et le conseiller Pierre Tremblay sont en faveur de la proposition;

La conseillère Diane Tremblay et les conseillers Régis Pilote et Emmanuel Deschênes sont contre la proposition;

Étant donné qu'il y a l'égalité entre les votes, le maire Pierre Tremblay exerce son droit de veto et se prononce en faveur de la proposition et il est résolu de mettre en place les mesures suivantes :

- élaborer une banque de noms de femmes prêtes à occuper un poste sur les comités ayant un lien direct avec le conseil municipal (exemple : CCU)
- payer une gardienne lorsque nécessaire pour permettre d'assister aux réunions;
- à compétences égales, prendre autant une femme qu'un homme lors de l'embauche d'un employé municipal.

#### **72-04-14 Demande au MTQ pour l'établissement d'une zone scolaire sur la route du Fleuve**

**CONSIDÉRANT** que l'école primaire « Léonce Boivin » sise au 2347, route du Fleuve, Les Éboulements est située dans un zone où la configuration de la route offre très peu de visibilité aux usagers de la route et aux conducteurs de véhicules entrant ou sortant de la cour de stationnement de l'école qui est conjointe avec celle de l'édifice municipal;

**CONSIDÉRANT** que les enfants qui demeurent au cœur du village et qui circulent à pied ne peuvent traverser la route de façon sécuritaire à cet endroit étant donné le peu de visibilité et la circulation rapide des véhicules, soit du côté est ou du côté ouest de l'école;

**CONSIDÉRANT** que malgré la limite de vitesse de 50 km/h, il est difficile d'entrer et sortir de la cour d'école car les automobilistes circulant sur la route du Fleuve à cet endroit, ne sont visibles qu'à très faible distance;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Sylvie Bolduc et résolu à la majorité des conseillers, Emmanuel Deschênes étant contre la proposition;

- de demander au Ministère des transports de déterminer cette zone scolaire située au centre du village en diminuant la limite de vitesse à 30 km/h de part et d'autre de l'école, rendant ainsi ce secteur plus paisible et plus sécuritaire pour tous les piétons, cyclistes et automobilistes usagers de la route.

#### **73-04-14 Compétition de luge de rue et de planche à roulettes**

Il est proposé par Régis Pilote et résolu à l'unanimité d'autoriser « The IDF Skateboard Speed Record Invitational » à effectuer les pratiques de descente en luge de rue et de planche à roulettes dans la Grande Côte des Éboulements le 27 septembre 2014 et à procéder aux compétitions officielles le 28 septembre 2014 dans le but d'instaurer un nouveau record Guinness dans ces disciplines.

#### **74-04-14 Motion de félicitations Antony Deschênes**

**CONSIDÉRANT** la finale locale de secondaire en spectacle qui a eue lieu jeudi le 13 mars 2014 au centre éducatif St-Aubin;

**CONSIDÉRANT** la prestation musicale d' Antony Deschênes et de Kayla Fortin, lesquels ont interprété la chanson « Sur le seuil » de François Lachance;

**CONSIDÉRANT** qu'ils ont obtenu le prix Coup de cœur du jury et le prix Coup de cœur du public;

**EN CONSÉQUENCE**, au nom du conseil municipal et de la population des Éboulements, Emmanuel Deschênes, conseiller, présente une motion de félicitations à Antony Deschênes pour la performance et le succès obtenu lors de l'événement Secondaire en spectacle du 13 mars 2014.

#### **75-04-14 Déjeuner de la chambre de commerce**

Il est proposé par le conseiller Pierre Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers, d'entériner la participation du maire Pierre Tremblay au déjeuner de la Chambre de commerce qui a eu lieu le 3 avril 2014 à l'Hôtel La Ferme à Baie-St-Paul au coût de 20 \$.

#### **76-04-14 Gala de la réussite 2013-2014 du Centre d'études collégiales en Charlevoix**

Il est proposé par Emmanuel Deschênes et résolu à l'unanimité des conseillers d'accorder une bourse d'études au montant de 200 \$ à remettre par le maire Pierre Tremblay lors du 19<sup>e</sup> Gala de la réussite 2013-2014 qui aura lieu le mercredi 16 avril 2014 au Domaine Forget.

#### **77-04-14 Demandes de don :**

Il est proposé par Régis Pilote et résolu à l'unanimité des conseillers d'accorder les dons suivants :

Randonnée moto DI-TED 2014 :	50 \$
Club de ski de fond des Éboulements :	1118.65 \$
Musée maritime « Les Fêtes de la mer » :	250 \$
Colloque ADMQ :	40 \$
Repas bénéfique du Camp Le Manoir :	300 \$

#### **Représentation**

Le maire et les conseillers informent l'assemblée des différentes représentations effectuées au cours des dernières semaines dans leurs dossiers respectifs.

### Certificat de crédit

Je soussignée Linda, directrice générale, certifie que la municipalité des Éboulements dispose de crédits suffisants pour pourvoir au paiement de toutes les dépenses ci-dessus mentionnées.

Linda Gauthier, directrice générale

### 78-04-14 Levée de l'assemblée

Il est proposé par Régis Pilote et résolu à l'unanimité des conseillers que l'assemblée soit levée à 21h25, les points à l'ordre du jour ayant été traités.

\_\_\_\_\_  
Pierre Tremblay  
Maire

\_\_\_\_\_  
Linda Gauthier  
Directrice générale

<b><u>CORRESPONDANCE -MARS 2014</u></b>	
FQM	<ul style="list-style-type: none"><li>• Nouveau président</li></ul>
MTQ	Accusé réception résolution « 48-03-14 – Affichage halte routière et aménagement d'un accès prioritaire pour les piétons entre le Papeterie St-Gilles et le Musée maritime » - la demande a été transféré aux services concernés.
QUÉBEC INTERNATIONAL	Portrait socio-économique de la Capitale-Nationale
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT	Subvention patinoire (55 677 \$)
MRC	<ul style="list-style-type: none"><li>• Règlement n° 147-14 ayant pour objet de modifier le règlement numéro 50-98 fixant la rémunération, l'allocation de dépenses et le remboursement des dépenses des membres du conseil de la MRC de Charlevoix</li><li>• Projet de règlement n° 148-14 ayant pour objet d'amender le schéma d'aménagement dans le but d'introduire une dérogation en zone inondable permettant l'implantation d'une passerelle pour sentier récréatif traversant la rivière du Gouffre à St-Urbain</li></ul>
CLD DE LA MRC DE CHARLEVOIX	Actions CLD de mars 2014
COMMISSION SCOLAIRE DE CHARLEVOIX	Résolution « Positionnement de la commission scolaire de Charlevoix suivant l'annonce du projet de budget provincial 2014-2015 »